

*Un logement individuel
Un accompagnement personnalisé
Des actions collectives.....
Un tremplin vers l'autonomie*

CONDITIONS D'ACCUEIL

- ↪ Hommes, Femmes, célibataires sans enfants, entre 18 et 25 ans.
- ↪ Salarié (CDI, CDD, intérim), en formation professionnelle (alternance, apprentissage), en stage conventionné, ou demandeur d'emploi en recherche active,

TARIFS 2020

- ↪ Redevance **445,97 €** payable à terme échu
Toutes charges comprises (électricité, chauffage, eau et autres prestations)
- ↪ Loyer hors charges **405.37 €**, pris en compte pour le calcul de l'Aide Personnalisée au Logement
Logements éligibles aux APL (*vous pouvez faire une simulation sur le site de la CAF*)
- ↪ Dépôt de garantie : **405.37 €**, vous pouvez bénéficier de l'avance de votre dépôt de garantie et/ou de la garantie des loyers par le biais d'un **passport VISALE**. Ce passeport doit être validé le jour de la signature du contrat de séjour.

PRESTATIONS

- ↪ Personnel d'accueil, réception et informations 24h sur 24h
- ↪ Accompagnement personnalisé
- ↪ Studios individuels meublés avec salle d'eau (douche, WC) et kitchenette
- ↪ Kit literie : 40 € (oreiller, drap Housse, couette, Housse de couette)
- ↪ Buanderie : lave-linge (3,50 €) et sèche-linge (Gratuit)
- ↪ Visite et hébergement de personnes extérieures réglementés (voir règlement de fonctionnement)
- ↪ Animations collectives (soirées thématiques santé ; logement et emploi, soirées conviviales, sorties...)
- ↪ Salon, espace information et documentation
- ↪ Salle informatique avec accès Internet gratuit
- ↪ Accès aux activités culturelles et sportives (présentes sur le site) payantes à un tarif réduit



CHAMPIONNET
Foyer Jeunes Travailleurs

CANDIDATURE

Tout dossier doit **IMPERATIVEMENT** être complet et se composer des pièces suivantes pour être pris en compte :

Pièces à fournir :

- la fiche de candidature complétée
- copie recto verso de votre pièce d'identité ou titre de séjour
- Justificatifs de vos ressources (contrat de travail + trois derniers bulletins de salaires et/ou tout autre justificatif de revenus).
- Si GARANT : acte de caution signé accompagné de la copie de la pièce d'identité (recto verso), des justificatifs de revenus des 3 derniers mois et du dernier avis d'imposition du garant
- Dernière attestation de votre demande de logement social
- attestation d'assurance responsabilité civile
- Un RIB si vous optez pour le paiement par prélèvement le 10 de chaque mois
- Le passeport VISALE**

Dès réception, votre dossier sera étudié et vous serez informé de la suite donnée à votre candidature.

A VOTRE ENTREE

Il vous sera demandé :

- 2 photos d'identité
- Le règlement de votre dépôt de garantie d'un montant de **405.37 €** (*si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier de l'avance de votre dépôt de garantie et/ou de la garantie des loyers par le biais d'un contrat **LOCA-PASS**. Nous constituerons le dossier avec vous dès votre entrée*)